LE SITE NET-INVESTISSEMENT.NET

Category: Epargne

Tag: Enquête





Ce nom de domaine a été enregistré le 22/06/2022. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 27/06/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle.

Le site internet

Il a été créé le 22/06/2022. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/net-investissement.net

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir !

Les SMS

Ce site frauduleux fait dans l'originalité. Il envoie des SMS!

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/514104

Les produits :

Il est proposé de placer son épargne dans un livret sécurisé. Cette arnaque plait beaucoup au vu du nombre de sites frauduleux !

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société. Le nom du site de celle-ci se termine par .fr. Les escrocs ont juste changé ce .fr en .net !

Nous publions le communiqué mis en ligne :

"ALERTE USURPATION D'IDENTITE!

Chère communauté,

Des SMS frauduleux usurpant notre identité ont été envoyés par une société n'ayant aucun lien avec Netinvestissement.

Ces SMS contiennent le lien "net-investissement.NET", ce qui n'est PAS notre site.

Nous vous prions d'être très prudent et de ne pas cliquer sur ce lien, ni de répondre à ce SMS. Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à nous appeler au <u>05 56 44 79 94</u> ou à nous envoyer un email sur <u>serviceclient@netinvestissement.fr</u>.

A bientôt sur net-investissement.FR"

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 27/06/022.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse <u>placement@adcfrance.fr</u>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y

compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse

placement@adcfrance.fr